



Assemblée Générale du 22 mars 2019

RAPPORT MORAL 2018

A ma connaissance, c'est la toute première fois en quarante années d'existence que l'APMAC s'expatrie hors de Charente Maritime pour son assemblée générale annuelle. Mais l'année 2018 aura marqué un tournant dans l'histoire de notre association avec la création d'une deuxième antenne de l'APMAC en Limousin. Il nous est donc apparu une évidence de venir cette année à Limoges où se trouve désormais notre deuxième « maison ».

En 1979 le Conseil Général de la Charente-Maritime confiait à l'APMAC la mission de gérer un parc de matériel scénique qui permettrait aux petites communes et associations rurales de présenter des spectacles de qualité.

Aujourd'hui nos missions et nos compétences se sont diversifiées, notre rayonnement s'est étendu, mais nous restons attachés aux valeurs fondamentales de notre association :

- Etre à l'écoute de nos adhérents
- Les accompagner dans leurs projets culturels grâce aux conseils de techniciens compétents et qualifiés.
- Mettre à leur disposition des équipements de qualité.
- Conserver des tarifs modérés.
- Accompagner les politiques publiques dans leur volonté de développement culturel et d'aménagement du territoire.

Au fil des années l'APMAC a su créer un modèle économique qui par-delà les financements publics qu'elle peut recevoir, lui donne une part non négligeable d'autofinancement, ce qui confère à sa gouvernance une indépendance et une autonomie.

Mais cet équilibre est fragile. Alors c'est avec beaucoup de questionnements et d'inquiétudes, qu'il y a un an, nous avons accepté la proposition de l'AVEC de reprendre son parc de matériel de Limoges.

- Comment serions-nous accueillis dans ce grand territoire que nous connaissions mal ?

- Comment allaient réagir les adhérents, quelles étaient leurs attentes, allaient-ils nous faire confiance et nous suivre dans cette aventure ?
- Quelle était précisément l'activité de ce parc ?
- Comment gérer deux équipes de salariés distantes de 180 km ?
- Quelles seraient les incidences économiques pour notre structure avec notamment le passage à la TVA ?
- Cette décision n'allait-elle pas fragiliser l'agence de Saintes

Un an après, nous voici aujourd'hui partiellement rassurés.

Notamment grâce au soutien de la région Nouvelle Aquitaine qui s'est engagée à nous accompagner encore quelques années pour la création de cette nouvelle agence.

Rassurés également par la présence depuis juin 2018 à nos côtés des représentants d'associations emblématiques du Limousin, qui ont désignés trois personnes pour siéger au sein de notre conseil d'administration, dont l'un d'entre eux occupe la fonction de Vice-Président. Je tiens aujourd'hui à les remercier pour leur engagement, leur aide nous est très précieuse pour mieux connaître les spécificités du Limousin et ses besoins.

Rassurés enfin par les 159 structures du Limousin qui nous ont accordé leur confiance en 2018, auxquelles viennent s'ajouter 237 adhésions reçues sur Saintes.

L'inventaire des lieux scéniques s'est encore enrichi en 2018, notamment d'une vingtaine de salles du Limousin, et totalisait en fin d'année plus de 620 lieux que vous pouvez consulter sur notre site. Compte tenu de l'étendu de notre région, nous souhaiterions établir des collaborations et des partenariats dans les différents territoires en 2019 pour nous aider à compléter le référencement des salles de spectacle.

Nous avons été, cette année encore, régulièrement sollicités dans plusieurs départements par des collectivités qui apprécient l'accompagnement, la méthodologie et les conseils que nous leur prodiguons gracieusement pour l'aménagement de leur salle.

En ce qui concerne le volet formation, malgré une progression depuis 2016, cette activité reste toujours déficitaire fin 2018. Nous avons prévu d'étoffer nos propositions avec des formations longues et certifiantes grâce à l'agrément ministériel obtenu en août 2017. Les travaux de rénovation de la Grande Halle, votés par la ville de Saintes, et les financements obtenus par l'APMAC pour l'aménagement spécifique de ces locaux dédiés à la formation, nous permettaient d'envisager l'accueil de nos premiers stagiaires en septembre 2018. Or, la ville n'ayant pas respecté le calendrier prévu, nous avons pris du retard dans la mise en œuvre de ce projet. Nous mettons aujourd'hui tout en œuvre pour trouver des solutions pour débiter ces formations certifiantes au plus vite, afin de garantir l'équilibre économique de cette activité dès 2019.

Quant aux locations d'équipement scéniques, on note en 2018 une baisse d'activité aussi bien sur le parc de Limoges que sur celui de Saintes. Fin 2018, même si la situation globale de l'APMAC n'a rien de catastrophique, elle reste néanmoins fragile, et c'est seulement grâce à une bonne maîtrise des charges, et aux soutiens de nos partenaires institutionnels, que nous sommes arrivés en fin d'année à un résultat financier positif.

Pour 2019 il convient donc de rester très vigilants, d'autant que bon nombre de nos adhérents connaissent eux aussi des difficultés liées aux baisses de leurs financements, et que cela risque d'entraîner l'annulation d'un certain nombre de manifestations.

En tout cas, soyez certains qu'elle soit sur Saintes ou sur Limoges, il n'y a qu'une seule APMAC, et comme en témoigne aujourd'hui la présence de ses administrateurs et de ses salariés, elle demeure à votre écoute et disponible pour vous accompagner dans vos projets culturels.

Avant de conclure, je voudrais remercier les collectivités qui nous témoignent leur confiance et nous apportent leur appui financier : La Région Nouvelle Aquitaine qui nous accompagne particulièrement sur l'agence de Limoges. Le Conseil Départemental de la Charente-Maritime qui est à nos côtés depuis 40 ans, et la ville de Saintes dont le soutien ne s'est jamais démenti.

Pour terminer je tiens à remercier les membres du Conseil d'Administration qui m'ont accompagné tout au long de l'année, et c'est en leur nom que j'ai le plaisir de vous convier à Saintes le vendredi 30 aout pour faire la fête et célébrer à nos côtés le 40ème anniversaire de l'APMAC

Fait à Saintes le 20/03/2019

Agnès HENNIQUAU
Présidente de l'APMAC